

Avertissement

aux propriétaires de brevets, marques, dessins ou modèles sur des propositions émanant de sociétés étrangères



Les titulaires de marques, de brevets et de dessins ou modèles, reçoivent des **courriers de sociétés privées étrangères** (voir liste indicative ci-après), qui leur proposent de publier, d'enregistrer ou d'inscrire leurs titres, au niveau européen ou international, moyennant des sommes importantes.

Ces courriers reproduisent servilement la publication du titre au Bulletin officiel de la propriété industrielle (photocopie) ou reprennent les informations qui y sont publiées (numéro et date de dépôt et/ou d'enregistrement, références aux classifications internationales, etc.).

Attention

L'INPI n'a aucun lien avec ces sociétés. C'est directement dans le BOPI qu'elles se procurent les coordonnées des déposants.

Les prestations qu'elles proposent n'ont aucun caractère officiel, ne sont pas obligatoires et sont dénuées de tout effet juridique.



En effet, la loi française n'exige, pour faire produire à une marque, un brevet ou un dessin et modèle ses pleins effets, que la publication officielle au BOPI. Cette publication est assurée par l'INPI et ne donne d'ailleurs lieu au versement d'aucune redevance, son coût étant couvert par la redevance de dépôt.

Pour étendre la protection d'une marque, d'un brevet ou d'un modèle à l'international, l'INPI est habilité à recevoir les demandes pour la France et les transmet directement à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui en assure la publication.

Au niveau européen, l'Office européen des brevets (OEB) assure la publication et la délivrance des brevets européens et l'Office d'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI) est seul compétent en matière de publication et d'enregistrement de marques communautaires, ainsi que de dessins ou modèles communautaires.

Toute autre insertion est dépourvue d'effet juridique et, si elle a lieu, ne peut revêtir qu'un caractère publicitaire qu'il appartient à chacun d'apprécier.

Liste indicative des sociétés concernées

OU

OU

TRADEMARK PUBLISHER GMBH

BP 73

A-1190 Wien (Autriche)

GLOBUS EDITION S.L.Production and Shipping

Department Rauchgasse 41

Top 1

A-1120 Vienna (Autriche)

SOCIETE POUR PUBLICATION ET INFORMATION SARL SPI

Parkring 10 A-1010 Vienna (Autriche) **GLOBAL EDITION KFT**

Wesselényi Top 2 Sopron (Hongrie)

SOCIETE POUR PUBLICATIONS ECONOMIQUES SARL SPE

Nussdorferstrasse 38 A-1090 Vienne (Autriche)

Liste indicative des sociétés concernées (suite)

EDITION THE MARKS KFT

9737 BÜK

Ipar utca 10 -HU (Hongrie)

INSTITUT ECONOMIQUE POUR LE COMMERCE, L'ARTISANAT, L'INDUSTRIE

INSTITUT OF COMMERCE FOR INDUSTRY, TRADE, COMMERCE (Wirtschaftsinstitut für Industrie, Handel, Handwerk AG)
P.O. -Box 607
CH-6341 Baar/Zug (Suisse)

CENTRALE ECONOMIQUE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

De l'offre/registre des données des marques communautaires WIG-Wirtschaftszentrale fûr Industrie une Gewerbe AG Postfach 2116, CH-8033 Zürich

TM-Collection

PO Box 201 - 9701 Szombathely - HU

GAIA Almanach Ltd

PO Box 142 - 8501 Pápa - HU

ZDR-Datenregister GmbH

P.O.-Box 102422, 60024 Frankfurt/M (Allemagne)

Cette dernière société propose des publications sous les intitulés suivants :

- En matière de marques :

"ZENTRALES DATENREGISTER FÜR INTERNATIONALE MARKENCENTRAL DATA-REGISTER OF INTERNATIONAL MARKSREGISTRE CENTRALE DES DONNEES MARQUES INTERNATIONALES"

- En matière de dessins et modèles :

"CENTRAL DATA REGISTER INTERNATIONAL DESIGNS BULLETINREGISTRE CENTRALE BULLETIN DES DESSINS ET MODELES INTERNATIONAUX"

- En matière de brevets :

"ZENTRALES DATENREGISTER EUROPAISCHER PATENTECENTRAL DATA-REGISTER EUROPEAN PATENT BULLETINREGISTRE CENTRALE DES DONNEES BULLETIN EUROPEEN DES BREVETS"

Il semble qu'elle contacte avant tout les titulaires de marques communautaires. Vous pouvez trouver plus d'informations à ce sujet sur le site de l'OHMI, à l'adresse suivante : http://oami.europa.eu

- pour les marques : http://oami.europa.eu/ows/rw/pages/CTM/feesPayment/fraudCases.fr.do
- pour les Dessins & modèles : http://oami.europa.eu/ows/rw/pages/RCD/feesPayment/fraudCases.fr.do